



ATTESTATION DU « PASS-NAUTIQUE » PRÉALABLE A LA PRATIQUE D'ACTIVITÉS NAUTIQUES ET AQUATIQUES DANS LES ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS

(Accueils relevant des articles L. 227-4 et R. 227-1 du code de l'action sociale et des familles)

Références : Code de l'action sociale et des familles : article R. 227-13 et à l'arrêté du 25 avril 2012 ;
Circulaire du 30 mai 2012 (Fiche n°3) ; Code du sport : A322-3 (1-2-3)

**Le test « Pass-Nautique » prévu à l'article 3 de l'arrêté du 25 avril 2012
a pour objet de vérifier l'aisance aquatique d'un mineur avant de participer à une activité des activités suivantes :**

- canoë, kayak et activités assimilées ;
- radeau et activités de navigation assimilées ;
- certaines activités de voile.

Date du test :

Nom et prénom du mineur :

Aptitudes vérifiées et acquises :

(mettre une croix dans les cases correspondantes)

- | | |
|---|--------------------------|
| <input type="checkbox"/> Effectuer un saut dans l'eau | <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> Réaliser une flottaison sur le dos pendant 5 secondes | <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> Réaliser une sustentation verticale pendant 5 secondes | <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> Nager sur le ventre pendant 20 mètres | <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> Franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant | <input type="checkbox"/> |

Test réalisé : avec brassière sans brassière

Résultat du test : satisfaisant non satisfaisant

Résultat du test :

Nom et prénom :

Qualification (voir informations au verso) :

Établissement d'appartenance :

N° de carte professionnelle d'éducateur sportif (sauf BNSSA) :

Signature :